

Crise de l'euro : l'Europe se débat dans ses anomalies

Grand Européen centriste, député au Parlement européen pendant 18 ans (1989-2007), foisonnant d'idées présentées avec un art oratoire consommé, Jean-Louis Bourlanges nous livre ses réflexions sur la crise de l'euro. L'Europe ne pourra pas échapper à un grand débat institutionnel.

Carole Ulmer : *La crise grecque exacerbe dangereusement les divergences culturelles entre le Nord et le Sud de l'Europe. Doit-on craindre qu'elles ne fassent exploser la zone euro ?*

Jean-Louis Bourlanges : Ces divergences ne sont pas récentes. Le *dissensus* économique en Europe apparaît au milieu des années 1990. Le fonctionnement de l'Union économique et monétaire en a été fondamentalement perturbé. Auparavant, l'Europe partageait une vision keynésienne de l'économie, le soutien à la demande intérieure étant supposé tirer la croissance. Avec l'effondrement du « socialisme réel », après la chute du communisme, et l'accélération de la mondialisation, une frontière se dresse entre l'Europe du Nord et celle du Sud, mais aussi sur l'échiquier politique entre d'un côté les keynésiens qui raisonnent en termes de cycle économique, et de l'autre les néoricardiens qui cherchent à placer la vieille Europe dans la nouvelle division internationale du travail et mettent l'accent sur la qualité de la production, la compétitivité-coût et la formation. Or l'Europe ne sait pas gérer ce *dissensus*. Pendant quinze ans, elle a fait comme si le problème n'existait pas.

Néanmoins, selon moi, depuis dix ans, on a progressé sur la voie du rapprochement. L'Union européenne a dépassé la seule question des déficits budgétaires à court terme, en particulier sous l'effet de la baisse des taux d'intérêt. L'Allemagne pour qui la rigueur budgétaire est depuis toujours l'alpha et l'oméga évolue prudemment.

Le Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG-2013), en introduisant la notion de déficit structurel, fait enfin sa place au cycle, c'est-à-dire aux mouvements conjoncturels dans la définition des objectifs de politique économique. On sort peu à peu de l'absurde rigidité des critères du Pacte de Stabilité, et de la sacralisation du déficit à 3 % du PIB, chiffre qui s'était révélé exagérément laxiste en période d'expansion et non moins exagérément restrictif en période de stagnation. Reconnaissons que cette obsession budgétaire allemande, assurément légitime au regard des situations grecque ou française, s'est imposée trop systématiquement au cours des dernières années et a contribué, à partir de 2010, à casser le redémarrage de la croissance.



C. U. : *Quelle est votre analyse des dysfonctionnements de l'Union économique et monétaire ?*

J.-L. B. : Les défauts majeurs du système remontent au Traité de Maastricht. Celui-ci était un point de départ, mais l'arrivée massive de gouvernements eurosceptiques dans les années 1990 nous a empêchés d'aller plus loin.

D'abord le Traité ignore et même refuse le principe de solidarité. L'idée que les États de la même zone monétaire ne soient pas solidaires entre eux n'a pas de sens. Maastricht exclut l'assistance entre États et interdit à la Banque centrale européenne de racheter directement de la dette souveraine. Ensuite, il y a un déficit de contrôle et d'ingérence : les pays sont vaguement surveillés, jamais punis. Avec la crise, ce double tabou de l'ingérence et de la solidarité a été remis en cause. L'Union est

entrée dans les affaires grecques et la Banque centrale européenne, Trichet d'abord, puis sur une grande échelle Draghi, rachète massivement de la dette souveraine sur le marché secondaire. Et les Allemands s'y sont résignés.

Ce qui manque c'est une politique économique globale, et pas simplement budgétaire, qui soit vraiment commune. Le TSCG évoque une exigence de coordination et non d'harmonisation. C'est insuffisant.

Seule cette politique globale permettrait d'échapper à l'uniformité des critères et de diversifier les approches en fonction des situations économiques des États membres.

De plus l'eurozone ne dispose pas d'institutions démocratiques spécifiques. La Commission n'a donc pas la légitimité nécessaire pour s'imposer aux États. Vis-à-vis

de la France par exemple, elle ne sait que dire, sinon que « c'est bien la dernière fois ».

C. U. : *Quelles institutions faudrait-il donc mettre en place ?*

J.-L. B. : Si le Royaume-Uni sort de l'Union européenne - j'y suis défavorable car ce serait un très mauvais signe -, il n'y a pas de raison de créer d'institutions particulières à la zone euro car celle-ci se confondra progressivement avec l'Union européenne. Si le Royaume-Uni reste dans l'Union, il faudra articuler le système européen autour de deux pôles : une Europe large, dont le symbole sera Londres, voué

« Une vraie politique économique commune globale est indispensable, donc des institutions communes »

